

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7448 SÉANCE DU 30 octobre 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**ENTENTE DE PRINCIPE SUR LA BONIFICATION DES
INDEXATIONS SALARIALES DE LA CONVENTION COLLECTIVE
DES POLICIERS SCFP-4613**

Attendu la résolution #7129 du 29 mars 2021 adoptant la *Signature de la convention collective des policiers (2020-2025)*;

Attendu que la convention collective entre le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) section locale 4613 est en vigueur jusqu'au 31 mars 2025;

Attendu que l'entente sur la prestation des services policiers dans la communauté a été modifiée conformément au sous-article 6.3 de cette entente, afin de soutenir la stabilisation de la prestation des services policiers;

Attendu la marge budgétaire disponible, suivant l'obtention d'un budget de stabilisation, visant à augmenter le budget opérationnel du corps de police;

Attendu que l'Indice des prix à la consommation (IPC) du Québec a connu des hausses dans les dernières années;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 octobre 2023 **Résolution adoptée à
l'unanimité**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7448 SÉANCE DU 30 octobre 2023

**ENTENTE DE PRINCIPE SUR LA BONIFICATION DES
INDEXATIONS SALARIALES DE LA CONVENTION COLLECTIVE
DES POLICIERS SCFP-4613**

Attendu que l'employeur consent à bonifier les indexations salariales des années financières 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, de manière rétroactive au 1^{er} avril 2022;

Attendu l'entente de principe ci-jointe convenue entre les parties.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René Picard, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

- **D'**approuver l'entente de principe sur la bonification des indexations salariales de la convention collective des policiers SCFP-4613;
- **De** mandater le directeur des Ressources humaines et des Communications à donner plein effet à l'entente de principe ci-jointe.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 octobre 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND